

LES INFOS

juillet
2006



DU QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

Directeur de la publication : Michel Lamy

LE MOT DU PRESIDENT



Hôtel de Croÿ-Chasnel

Suite à l'assemblée générale de janvier 2006, j'ai été élu président de l'Union de quartier Notre-Dame. Cette dernière est née il y a 42 ans et je situerai volontiers mon action dans cette longue perspective. Comme mes prédécesseurs, je suis fier et heureux d'être le président de l'association d'un quartier que nous aimons pour toutes ses richesses.

Habiter le centre ville est le choix d'un certain mode de vie. Les résidents aiment le charme du centre ancien, la diversité des populations, la richesse des rencontres, la vie des marchés. Ils apprécient ce quartier bien desservi par deux lignes de tramway et où, grâce aux zones 30, priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes ; ce quartier où l'habitat insalubre est en voie d'être résorbé grâce aux efforts de la ville et des bailleurs tant sociaux que privés : les immeubles sont restaurés de la rue Servan à la rue Renauldon, de la résidence sociale de l'ODTI place Edmond Arnaud à l'Hôtel de Croÿ-Chasnel, XVIII^e siècle, rue Brocherie...

Habitants de la ville, nous savons que nous n'aurons pas la paix des champs. Nous souhaitons qu'il y ait un équilibre entre l'aspect festif du centre ancien et la possibilité d'une vie tolérable, en particulier la nuit. Une ville qui serait désertée par ses résidents ne serait plus une ville. Pourquoi l'activité nocturne respecte-t-elle parfois si mal l'environnement de qualité dont elle bénéficie pour se développer ? Est-il légitime de sembler considérer comme une attaque le souci des riverains de voir préserver leur sommeil et la propreté des rues ?

Nous continuerons de demander aux autorités municipales, préfectorales et judiciaires de veiller à l'application des règles qui



Rue Servan



Annette et Gilles GEMMANI

*Tout un éventail de volailles fermières,
biologiques et foie gras...*

Halle Sainte Claire
Grenoble

04.76.51.33.17

sont les mêmes pour tous. C'est en exigeant leur respect qu'elles contribueront à améliorer les liens entre tous les partenaires du quartier.

Par ailleurs, à la suite de l'assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux et jeunes habitants. ..Vous qui aimez le centre ville, venez nous rejoindre pour partager idées et projets..

Michel Lamy, Président

PLACES D'AGIER ET DE GORDES : plans de réfection

Après la place Saint André dont la nature irrégulière des pavés pose quelques problèmes aux personnes à mobilité réduite, après Vaucanson, en cours, c'est le tour des 2 petites places d'Agier, à l'ombre de la collégiale et de Gordes, adossée au Jardin de Ville. Il s'agit de refaire les sols et de mieux définir les espaces. La ville a demandé au Comité Consultatif du secteur 2, organisme qui rassemble 7 Unions de Quartier dont la nôtre et des représentants de la municipalité. Celui-ci a planché et débattu pendant de nombreuses réunions, a consulté les habitants et commerces sur un projet établi par l'architecte de la Ville et un consultant extérieur. Quelques maigres remarques ont été prises en compte. Le projet définitif, développé par les services de la mairie et les élus à la réunion de synthèse du 12 juin est le suivant :

- Place d'Agier : réfection des sols avec diverses pierres naturelles et artificielles (agglomérats), non rugueuses. Implantation de plantes grimpantes à feuilles persistantes sur le grand mur borgne. Suppression des sanitaires (un agrandissement de celles du jardin de ville est envisagé). Ravèlement des façades des bâtiments municipaux à une date indéterminée. Redistribution des terrasses de restaurant. Des arbustes, des massifs en bacs et un arbre supplémentaire compléteront l'ensemble.
- Place de Gordes : restera minérale et à vocation de restauration. Le sol comme celui de la rue Raoult sera refait, en pavés de porphyre sciés, avec un baisse de niveau pour permettre une meilleure évacuation des eaux par une bouche centrale.

La fontaine sera déplacée de 3 à 4 mètres vers le nord pour une meilleure mise en valeur (l'emplacement retenu est fortement contesté par les habitants) et une meilleure accessibilité des pompiers. Là encore le ravèlement du bâtiment municipal au Nord-Ouest est à l'étude. Le stationnement de voitures sera interdit.. Circulation contrôlée par de nouvelles bornes télescopiques à puce, permettant, en principe, de pister les contrevenants ...A voir.

Planning : démarrage des travaux à l'automne 2006 - fin des travaux au printemps 2007. On cherchera à perturber le moins possible les usagers.

Informations recueillies par Gérard Hudault



boucherie la centrale des halles

Gérant : Etienne ZUCCARELLI

HALLES SAINTE-CLAIRE
PLACE SAINTE-CLAIRE
38000 GRENOBLE
Téléphone-Fax : 04 76 44 13 34



PLACE DE GORDES l'histoire de la statue

C'est vers 1828 que la fontaine en pierres blanches de Sassenage a été installée par la ville place de Gordes. La statue de marbre qui la surmonte est une œuvre du sculpteur Marcellin, qui fut exposée au Salon de Paris en 1848. Elle représente le jeune berger *Cyparisse* tenant son faon qu'il vient de tuer par mégarde. L'histoire raconte qu'inconsolable, il fit le vœu de porter le deuil éternellement et qu'il fut transformé en cyprès. Cette sculpture a été installée au centre de la fontaine de la place de Gordes en 1937.

Elle figure sur l'inventaire du Musée de Grenoble auquel elle appartient.



D'UNE PLACE A L'AUTRE



Une branche qui ne repoussera pas

Installées par la ville, suite à la forte mobilisation des habitants de la place des Tilleuls au moment de sa piétonisation, les sculptures de Roberto Sà sont régulièrement les victimes de comportements stupides et destructeurs. Ce soir là, c'était le bal musette des étudiants de 4^{ème} année de l'école des beaux arts autorisé par la ville de Grenoble. Des danseurs ont trouvé amusant de grimper dans l'arbre de bronze au centre de la place.

Rubrique animalière

Certains souhaitent une animation sans temps mort pour notre ville. Il faudrait que l'intendance suive et qu'on ne laisse pas aux pigeons du samedi ou dimanche matin le soin de nettoyer le vomi de la nuit, comme ici, rue Hache à l'entrée de la place des Tilleuls. De toute façon, ces pauvres bêtes ne ramassent pas les bouteilles cassées...





Encadrements tous styles
Ventes de lithographies,
aquarelles, huiles
Gravures anciennes
Emaux de Longwy

Galerie
Encadrement
Marie-Louise
10 rue bayard
Grenoble
04 76 42 88 98

Denis Carlassare encadreur depuis plus de 25 ans

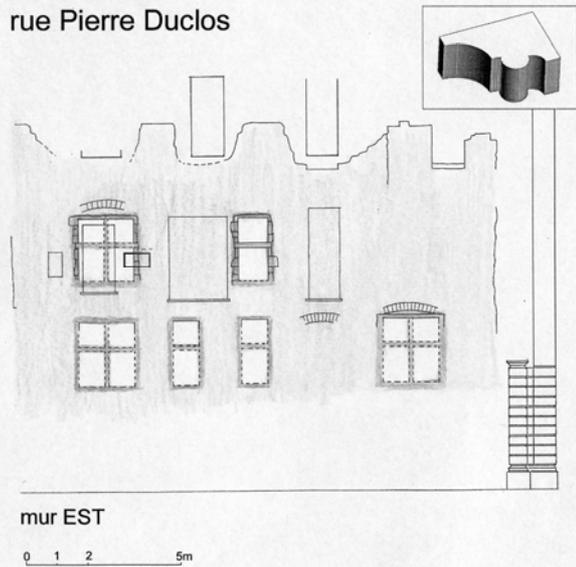


3 RUE DES CLERCS
38000 GRENOBLE

Salon de thé, saladerie
Ouvert du mardi au samedi
de 11h30 à 22h en été

RAVALEMENT RUE PIERRE DUCLOT : le passé dévoilé

GRENOBLE
rue Pierre Duclos



A l'occasion des travaux de rénovation de façade de l'immeuble faisant l'angle de la rue Pierre-Duclos et de la rue Barnave, au-dessus du supermarché à l'enseigne de Casino, les archéologues de la Conservation du Patrimoine de l'Isère (service du Conseil Général) ont pu procéder rapidement aux relevés des ouvertures de l'ancienne façade. En effet, sous les enduits et crépis de nos maisons, se cachent bien souvent les traces de leurs états anciens, de leurs transformations. Dans le cas présent, il s'agit de la façade d'un immeuble d'habitation du XVII^e siècle, caractérisé par de grandes fenêtres à meneaux et traverses. Les encadrements des fenêtres, en belle pierre de molasse gris-vert, sont soigneusement taillés de moulures délicates. Le bâtiment s'élevait sur au moins 4 niveaux : le rez-de-chaussée a complètement disparu, si bien qu'on ne peut savoir s'il s'agissait d'un niveau de boutiques ou bien d'une simple entrée privée. Premier et second étages sont percés de ces grandes fenêtres qui signalent des niveaux résidentiels. Le troisième s'ouvrait sans doute par de petites baies éclairant le comble ou grenier.

Merci au Conseil Général de l'Isère, service patrimoine culturel

EXPOSITION DE PEINTURE : la ville

L'association HANG'ART, 5 rue Dominique Villard expose les travaux de ses membres qui ont voulu illustrer un thème sur 'la ville'. Vous y trouverez des interprétations originales et imaginaires de leurs représentations urbaines. L'association a été fondée par quatre plasticiennes : Martine Chaperon, Mireille Reboul, Frédérique Sirvent et Hélène Vega avec l'objectif de mettre l'art à la portée de tous. Objectif atteint, car une exposition différente y est organisée par mois. De plus, des peintures et dessins sur papier et carton sont présentés dans des bacs pour que chacun puisse acquérir une œuvre originale à des prix abordables. Des cours, de tous niveaux, y sont donnés à ceux qui ont l'envie de découvrir leur créativité. L'atelier est, à ce titre, un lieu propice à l'expression de l'imaginaire, guidé par des conseils éclairés.

Hang'Art participe aux événements organisés avec l'Union de quartier.

IMMOBILIER
FELIX-FAURE

Joelle **FELIX-FAURE**

ACHATS - VENTES - ESTIMATIONS

2, rue Dominique Villars
38000 Grenoble Tel/Fax : 0476018770

FNAIM

Porcelaine
Ste Claire

arts de la table...
et art de vivre

boutique : 10, Place Sainte Claire 38000
Grenoble. Tel : 04 76 44 10 96

4

LE PDU NOUVEAU VA ARRIVER : En tram-train ?

La loi sur l'air de 1996 impose, pour protéger la qualité de l'air que nous respirons, l'élaboration d'un Plan de Déplacement Urbain (PDU) dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Ce PDU doit décrire et chiffrer les aménagements et les investissements en matière de déplacements propres à protéger notre santé et notre environnement. Le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun de notre agglomération) en avait élaboré un en 2000. En avril 2006, la cour administrative d'appel de Lyon a annulé ce PDU de l'agglomération de Grenoble car il était illégal. Le nouveau PDU devra répondre à l'ensemble des nouvelles contraintes réglementaires :

- impact de la pollution atmosphérique sur la santé et la mortalité des habitants de l'agglomération grenobloise est maintenant reconnu. Il est même chiffré.
- changement climatique est devenu une préoccupation essentielle et des objectifs en terme de diminution des émissions des gaz à effet de serre (donc du trafic automobile et camions) sont précisés.

L'excellente fréquentation des transports en commun de notre agglomération dès leur inauguration ou leur modernisation indique la voie à suivre. La ligne C du tramway a atteint dès la première semaine les objectifs de fréquentation prévus pour décembre 2006.

Il n'y a plus d'argent pour tout faire et les 800 millions d'euros (au minimum) que coûterait le tunnel sous la Bastille seraient bien mieux utilisés en créant des transports en commun rapides dans les branches de l'Y grenoblois avec des parkings relais permettant aux périurbains d'éviter de se retrouver matin et soir dans des bouchons polluants et fatigants.



un quartier bien desservi par les transports en commun

HOLD-UP RATE A LA METRO ?

On résume :

Une Régie d'Assainissement qui dépend de la Métro, collecte et dépollue les eaux usées de toutes les communes de la Métro. Dans votre facture d'eau de Grenoblois, la partie assainissement est reversée comme recette au budget annexe de cette Régie.

Au cours du contrôle des comptes du partenaire privé (la SDA, qui fait marcher Aquapôle) la Régie et la Métro se sont aperçus que les marges de la SDA étaient plus que confortables et ont obtenu qu'environ 4 millions d'euros soient restitués au bud-

get assainissement, c'est-à-dire aux usagers du service.

Malgré l'opposition de quelques élus et du Comité des usagers de l'eau et de l'assainissement, le président de la Métro a fait voter fin décembre 2005 le transfert de 3 millions d'euros sur son budget général, en s'appuyant sur un courrier de la direction générale des collectivités locales à Paris.

Or ce courrier soulignait que si la chose n'était pas interdite en cas d'excédent de recettes à la régie de l'Assainissement, il fallait que le prix facturé baisse ensuite, pour éviter un nouvel excédent de recettes.

Pas de chance : on venait de voter

une augmentation du prix pour 2006 !

En mars une nouvelle délibération a donc remis le prix au niveau 2005, à compter du 1^{er} avril 2006.

Cela suffira-t-il à régulariser cette ponction ? Le budget général et celui de la Régie sont-ils désormais en équilibre ?

Affaire à suivre...

Jean Francoz



FRANÇOISE DI GIROLAMO

PÂTES FRAÎCHES - ANTIPASTI

CHARCUTERIE

HALLE STE CLAIRE 38000 GRENOBLE TEL: 76 44 45 12 FAX: 76 63 24 63




Chaussures et sacs

MADE IN ITALY

2 rue dominique Villars
38000 Grenoble
site : www.via-vai.org

LA VIE DE L'UNION DE QUARTIER NOTRE-DAME

Réunion publique avec les élus

Dialogue ou monologue à deux voix

La réunion publique du 12 avril 2006 entre l'Union de Quartier, les habitants du Quartier Notre Dame et les élus de la Mairie, n'a pas échappé à la tradition. Depuis des années les demandes des habitants sont toujours les mêmes :

- Les nuisances auditives, avec des exemples très précis : comme le Beaujolais nouveau, les bars, les percussions dans les jardins publics, les percussions provenant de la MJC, les climatiseurs et autres extracteurs
- Les nuisances olfactives
- Les extensions des terrasses
- Le stationnement sauvage
- Les tags
- La mise en valeur du Patrimoine

Depuis des années les réponses de la mairie sont toujours les mêmes ;

- « cépanou—céléautres » à savoir, la Police Nationale, la préfecture, le procureur, les copropriétés...
- Il faut garder un caractère festif à ce quartier (solution : on étend ce

caractère festif aux autres quartiers de Grenoble, jusqu'aux grands boulevards)

Malgré ces monologues à deux voix il semblerait que l'on s'oriente vers la solution demandée depuis longtemps par l'Union de Quartier, à savoir : une réunion générale comprenant la Mairie, La Police Nationale, la Police Municipale, la Préfecture, le Procureur la République et des représentants des Unions de Quartier.

Si une telle réunion peut avoir lieu avec des engagements très précis, afin que personne ne rejette ses responsabilités sur les autres, alors on peut espérer une amorce de solution et qu'un vrai dialogue s'instaure enfin.

afin que personne ne rejette ses responsabilités sur les autres, alors on peut espérer une amorce de solution et qu'un vrai dialogue s'instaure enfin.



Un nouveau bureau

Après 4 mandats Gérard Rey Gagneux n'ayant pas souhaité se représenter, Michel Lamy a pris sa suite. Gérard reste le vice-président de l'association et va continuer à faire bénéficier l'Union de Quartier de ses nombreuses relations amicales avec les habitants et les commerçants du quartier.

Le nouveau bureau est maintenant constitué de Michel Lamy (président), Gérard Rey Gagneux (vice-président), Bernadette Lambert (vice présidente), Eve de Rosny (secrétaire), Michèle Prince (secrétaire adjointe) Rény Henry (trésorière) et Jean-Francoz (trésorier adjoint).

Des nouvelles commissions

Depuis début 2006 l'Union de Quartier a mis en place trois commissions qui se réunissent régulièrement les samedi matin pour répertorier les problèmes et chercher des solutions pour y remédier.

Commission patrimoine

Commission espaces publics

Commission bruit.

Il n'est pas nécessaire d'être membre du CA pour y participer, n'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez vous joindre à l'une (ou plusieurs) de ces commissions.

RETOUCHES COUTURE PLACE NOTRE-DAME

Retouches et transformations sur tous vos vêtements tissus, cuirs, daim, fourrure.
Confection de rideaux et de housses pour canapés

"A VOS MESURES"

10, rue du Vieux-Temple (angle Place Notre-Dame) 38000 Grenoble
tél.: 04 76 42 50 41

NUISANCE DE VOISINAGE : Pourquoi rejoindre l'Union de Quartier ?

On n'arrête pas d'entendre des plaintes pour nuisance de la part des habitants du quartier.

Notre quartier est vivant. C'est sa caractéristique. Certains diraient ce qui en fait son charme. La fine fleur de la jeunesse locale s'y retrouve. Les visiteurs qui ont un moment à passer s'y donnent rendez-vous dans un café ou un restaurant. Le choix ne manque pas. Et il y a les lieux de spectacle qui attirent certains soirs des centaines de personnes.

Mais parfois, trop c'est trop. Vociférations, dégradations, circulation et stationnement sauvages des automobilistes.

Comme le disait récemment notre maire, il faut des règles pour éviter que cela devienne invivable. Ces règles existent déjà. Encore faut-il les faire respecter.

Certains habitants ont subi et subissent des conséquences graves de ces nuisances.

Contre qui faut-il se battre ? avec quels moyens ?

Il faut distinguer nettement ce qui est du ressort de l'ordre public et ce qui est de l'ordre des conflits entre parti-

culiers. Dans le premier cas les interlocuteurs sont les services de la mairie (hygiène, voirie, animation..) ou des polices (nationale, municipale) ; dans le deuxième cas cela relève de la justice, ce qui est désespérant, vue la lenteur des actions, l'incertitude des conclusions et la difficulté pour les faire appliquer. Avec la justice, même si vous avez raison, rien ne garantit que vous aurez gain de cause.

Les services municipaux et de police sont plus réactifs mais ont des pouvoirs plus limités. Même s'ils sont de bonne volonté, ils ne pourront souvent pas résoudre votre problème. Surtout si celui-ci relève de problèmes plus globaux de gestion de la vie de la cité qui sont du ressort des élus politiques.

Alors que faire pour ne pas se désespérer ?

Agir en commun, partager des expériences, se communiquer des exemples de succès dans les luttes contre les nuisances. L'union de quartier est là pour cela. Faites-vous connaître. Contactez-nous. (UQND 10, rue Chenoise 38000 GRENOBLE. Permanence chaque samedi matin de 11H à 12H. uqnd@free.fr 04 76 03 09 46 (répondeur).

DORMIR ! les habitants du quartier en ont aussi besoin

(extrait de *Passeport pour le sommeil* www.institut-sommeil-vigilance.com)

Dormir permet une récupération physique, psychologique et intellectuelle, nécessaire à l'état de veille qui suit.

Les conséquences d'un mauvais sommeil ont un impact sur :

Le maintien de la vigilance et de l'état de veille (risque de somnolence diurne et de troubles de l'attention)

La reconstitution des stocks énergétiques des cellules musculaires et nerveuses

La production d'hormones de croissance

La régulation de fonctions telles que la glycémie (perturbation du métabolisme du sucre, favorisant surpoids et diabète)

L'élimination des toxines et autres déchets des systèmes respiratoires, cardiovasculaires et glandulaires

La stimulation des défenses immunitaires

La régulation de l'humeur et de l'activation du stress

Les mécanismes d'apprentissage et de mémorisation

Le sommeil représente plus d'un tiers de notre vie. Il doit être considéré comme un élément d'éducation et de prévention. Sa place dans la survenue des maladies ou leur aggravation nécessite d'y accorder une attention rigoureuse.

**MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE**

17 PLACE GRENETTE

38000 GRENOBLE Fax 04 76 44 30 55 ☎ 04 76 44 30 18



Communic'Action : qui sommes-nous ?

Communic'Action est une association constituée par des habitants du secteur 2 créée en 2000. Son siège se trouve au centre social du Vieux Temple, dont elle est partenaire, tout en gardant son autonomie. L'Association lutte contre l'isolement en créant des liens interculturels et intergénérationnels et en donnant aux personnes la possibilité d'être acteurs de sa vie. Nous partons de l'idée que chacun a quelque chose à donner pour faire avancer la vie en société, et c'est ainsi que certaines activités déjà établies depuis quelques temps fonctionnent très bien, comme les visites aux personnes âgées (c'est le Réseau Tournesol), la prise en charge de groupes d'étrangers apprenant le français, les bourses aux vêtements et aux jouets, le groupe projet « destination Disney » (qui organise des actions d'autofinancement : thé dansant, repas oriental...), les sorties souvent « bucoliques » à la journée et les temps festifs comme l'après châteaux, la fête de Noël, le partage des crêpes, la fête de fin d'année dans le quartier Edmond Arnaud.

Du fait de notre implantation géographique nous touchions jusqu'alors les rues du Vieux Temple, Très Cloîtres, Edmond Arnaud et Alma. Aujourd'hui, notre souhait est de nous faire connaître plus largement vers l'Ile Verte, Pont Saint Jaime et Saint Laurent afin de fédérer des volontés et de donner l'opportunité à tous les habitants de s'investir dans des projets de quartier.

Pour nous joindre, une permanence se tient au centre social du Vieux Temple le mardi matin de 9h à 11h, hors vacances scolaires. Mais vous pouvez nous téléphoner au 04 76 54 67 53 et demander un représentant de Communic'Action, nous sommes souvent dans les murs.

J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour pour 2006 (7€)

Prénom.....Nom.....

Tél..... N°..... Rue ou Place.....

Adresse e.mail.....

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame

PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER, 10 RUE CHENOISE

Entre 11h et midi le samedi matin

(utilisez l'interphone pour vous annoncer)

Venez vous renseigner et nous faire part de vos remarques et de vos propositions

Tel 04 76 03 09 46

e.mail : uqnd@free.fr

Internet : <http://uqnd.free.fr>



Charline OPTIC
Opticienne - Optométriste

Conseil, accueil, technicité.

Service après-vente efficace.

Verres ESSILOR.

Lentilles de contact.

TIERS PAYANT.

Charline OPTIC 14, place Notre-Dame 38000 GRENOBLE Tél. : 0476422188 - fax 0476422188